

## L'EAU ET LES MILIEUX HUMIDES

L'eau est indispensable aux végétaux, elle leur permet de capter les sels minéraux nécessaires à leur développement. De ce fait la quantité d'eau disponible dans le sol conditionne souvent le type de plantes que l'on trouve dans un milieu. Elle impacte également sur la biodiversité : un milieu riche en eau possèdera naturellement une plus grande biodiversité qu'un milieu sec.

L'eau arrive de manière naturelle dans un milieu grâce à la pluie, la capillarité, l'irrigation naturelle, ou artificiellement par l'arrosage. Dans le premier cas de figure la faune et la flore subissent les aléas du temps et des saisons, s'adaptent à l'hydrométrie et une sélection naturelle s'opère. Les organismes les moins demandeurs en eau subsistent dans les milieux « secs » en développant des systèmes racinaires plus profonds, en stockant l'eau, en évitant une trop importante évapotranspiration, etc. Les organismes plus demandeurs en eau disparaissent. Inversement dans les milieux humides.



## 1. LA MAUVAISE GESTION DE L'EAU EN ARROSAGE

La maîtrise de l'irrigation par l'homme lui permet de modifier de nombreux paramètres et de faire pousser un végétal très gourmand en eau dans un milieu où celle-ci n'arrive pas naturellement. Mais il est bon de remarquer que cet apport entraîne également une arrivée d'organismes qui ne sont pas forcément désirés, comme certains champignons. De plus, l'arrosage a un coût économique important qui comprend l'installation, le fonctionnement et l'entretien du système. Ce coût est encore plus élevé si le système est branché sur l'eau de ville (méthode difficilement justifiable à considérer la rareté de l'eau potable dans certaines régions du monde).

L'apport d'eau est parfois complété parfois par un apport en engrais ou en matières organiques afin de nourrir la plante et peut être plus ou moins important selon le milieu en place, le type de végétaux et le rendu souhaité.

Par exemple : les gazons qui ornent les rails de nos tramways urbains consomment jusqu'à 2 500 litres d'eau sur un mètre carré par an ! A titre de comparaison, à Quito, capitale de l'Equateur, il pleut 1140 litres d'eau par an sur un mètre carré et en France environ 650 litres. Faites le calcul pour l'ensemble de l'aménagement du tramway proche de chez vous !

Cet exemple, volontairement choisi pour l'aberration qu'il constitue et les remarques qui le précèdent mettent en évidence l'importance du choix des types de végétaux en fonction du milieu.

**La plantation d'un végétal dans un milieu dont la richesse en eau (et éléments minéraux) ne lui est pas adaptée n'est pas pertinente d'un point de vue environnemental.**

Si, pour certains impératifs, l'on souhaite malgré tout planter la plante dans ce milieu, il faut alors réfléchir aux méthodes pour économiser les apports en eau et faciliter l'absorption des éléments organiques par celle-ci.

**Soulignons que cet apport n'est pas fonction de la taille du végétal. Un gazon sur un substrat peu épais et poreux demandera en été un arrosage plus fréquent et important qu'un arbre nouvellement planté.**



## 2. LA GESTION DES PIÈCES D'EAU ET COURS D'EAU

La gestion des cours d'eau, pièces d'eau naturelle et plus largement des eaux pluviales est un enjeu international. En effet, la répartition des eaux naturelles non salées est en train de changer sur la planète et de grandes firmes investissent dans des terrains proches des grands lacs en Amérique latine par exemple. Les eaux pluviales, qui sont en train de devenir un enjeu économique majeur, jouent aussi un rôle primordial pour la faune, la flore, la biodiversité et donc la vie sur terre.

Les eaux de pluies sont gérées par les hommes grâce à un réseau de canalisations: de petites canalisations captent les eaux des surfaces minérales puis les dirigent vers d'autres canalisations plus grosses jusqu'à une station de traitement ou une rivière. Le système fonctionne bien tant que les canalisations sont suffisamment dimensionnées pour évacuer les eaux pluviales. Cependant, ces dernières années les précipitations sont devenues plus intenses, les orages plus violents sur l'ensemble de la planète et, avec eux les volumes d'eaux pluviales à gérer plus importants. De plus, l'urbanisation et l'augmentation des surfaces imperméables empêchent l'eau de s'infiltrer dans le sol ce qui augmente encore les volumes d'eau à maîtriser.

Il devient donc nécessaire à l'homme d'adapter ses modes de gestion des eaux pluviales pour éviter des inondations régulières. Cette gestion passe par une réflexion sur la quantité d'eau à maîtriser et sur sa qualité afin de valoriser cette richesse. En effet, récupérer les eaux pluviales et les rejeter dans une rivière sans penser à une valorisation sous quelque forme que ce soit revient à jeter l'argent par les fenêtres. Il est au contraire possible de réutiliser les eaux pluviales directement pour des besoins humains ou pour les aménagements paysagers par exemple.

**Dans la perspective d'une gestion durable des paysages, deux paramètres nous retiennent dans la gestion de l'eau: la qualité du liquide (valeur économique, valeur écologique) et sa quantité (reçue ou mise à disposition).**



Parc départemental du Sausset



Ville de Rambouillet



Parc départemental du Sausset

La question de la gestion de l'eau est pertinente en milieu urbain comme rural. Les rivières, cours d'eau, zones humides, etc., sont sous la responsabilité de la Police de l'eau qui se divise en trois corps administratifs : la police de l'eau et des milieux aquatiques, la police de la pêche et la police des installations classées. Cette institution, chargée de délivrer certaines autorisations quant aux interventions en milieu humide, a un rôle majeur. Son travail de contrôle oblige à mener des études sérieuses sur les impacts des projets et évite que des aménagements néfastes à l'environnement ne soient réalisés. Malheureusement la réglementation qu'elle doit appliquer, souvent ancienne, n'est dans certains cas plus adaptée aux contraintes énoncées précédemment, sachant que les lois arrivent souvent en retard et leur mise en pratique encore plus.

Par exemple, la réalisation d'un bassin de plus de 1000 m<sup>2</sup> demande une modification de la loi sur l'eau de la collectivité, ce qui donne lieu à une enquête publique. Cette procédure prend plus d'un an. Il est donc urgent d'ouvrir les possibilités légales de la construction d'une gestion des eaux pluviales qui soit en accord avec les enjeux actuels, à savoir la maîtrise de volumes d'eau croissants, la préservation des écosystèmes et la cohabitation humaine.

**En bref, comment peut-on, dans un espace défini, éviter les inondations, conserver un environnement agréable et riche?**

**Cette problématique ne s'applique pas qu'aux aménageurs ou aux politiques mais à monsieur tout le monde dès lors qu'il intervient sur un terrain : cuve enterrée ou bassin ? Plantes sans arrosage ? Gazon sans arrosage ?**